

## Politique Environnementale de Provence Forêt

La coopérative Provence Forêt, participe directement à la gestion des forêts, par la mise au point avec les propriétaires forestiers des programmes de travaux et de coupes, par la réalisation d'opérations sylvicoles et par la vente de produits forestiers en recherchant les meilleurs débouchés dans le respect des bonnes pratiques de gestion sylvicoles.

En région méditerranéenne, la gestion forestière s'associe à la prévention du risque incendie dans la mesure où une forêt bien entretenue est moins sujette aux incendies et présente de meilleures conditions pour l'intervention des services de lutte contre le feu.

Provence Forêt cherche, par la certification, à répondre à une attente de plus en plus marquée de l'ensemble des acteurs de la filière (*les pouvoirs publics, les forestiers, les industriels du bois et la société civile*) d'une garantie de la qualité et de pérennité de la gestion forestière.

Aussi, Provence Forêt s'engage dans une démarche ISO 14001 (*Avril 2010*) pour renforcer ses actions visant une meilleure prise en compte de l'environnement et obtenir un certificat reconnaissant la gestion durable des forêts de ses adhérents.

Provence Forêt souhaite également promouvoir et développer des produits bois certifiés PEFC en respectant une chaîne de contrôle de la production forestières (*à travers la chaîne d'exploitation*) jusqu'à la revente à l'exploitant et à l'utilisateur final.

L'objectif de cette politique environnementale est d'engager Provence Forêt dans un processus de développement et d'amélioration de la gestion forestière orientée vers une gestion rationnelle et durable, à la fois productive et écologique, en intégrant les aspects socio-économiques de la gestion forestière.

### La Coopérative Provence Forêt s'engage à

- ▶ agir en conformité avec la législation et la réglementation environnementale applicable et répondre aux autres exigences que la coopérative s'est fixée,
- ▶ organiser et assurer la prévention et la diminution des impacts environnementaux négatifs de ses activités produits et services, jugés significatifs, ce qui se décline en 7 objectifs:

1. Planifier la gestion forestière
2. Identifier et gérer de façon adéquate les particularités forestières et prendre en compte ses différentes fonctions
3. Favoriser la diversité des forêts et leur productivité et assurer le renouvellement des peuplements
4. Réaliser des travaux forestiers en respectant l'environnement et la sécurité des personnes
5. Assurer la bonne valorisation économique des produits bois des adhérents
6. Faire reconnaître et améliorer la contribution de la filières bois dans le cycle du carbone
7. Respecter la réglementation environnementale, les exigences PEFC et recycler les produits usagés.

La mise en œuvre de ces engagements requiert une évaluation périodique de la performance environnementale dans l'objectif d'amélioration continue ainsi qu'une adaptation de la formation du personnel de Provence Forêt aux besoins de la politique. Ces engagements doivent être rendus publics grâce à des actions de communication et de diffusion de l'information envers les parties intéressées, les adhérents de Provence Forêt et de ses sites.

Dans un projet d'amélioration continue et de prévention de la pollution, la politique environnementale sera périodiquement passée en revue et révisée en prenant en considération le point de vue des parties intéressées, pour tenir compte du résultat des audits précédents, des nouvelles connaissances scientifiques, des nouvelles techniques disponibles ou des modifications du contexte économique et social.

La coopérative Provence Forêt s'engage à se doter d'un système d'évaluation et de mesure du dispositif qualitatif qui lui permette de gérer les non-conformités. Ce système permettra également de contrôler périodiquement des objectifs et cibles environnementales établis par le Système de Management Environnemental.

Cette politique une fois validée est disponible pour le public qui en fait la demande écrite.

A Aix en Provence, le 15 juillet 2009



Le directeur  
Tiziano Panini

Le président  
Georges FRANCO

